

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12h)

Questions

- [Les sociétés face aux risques.](#)
- [Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion.](#)

Question spécifique sur la France

- [La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.](#)

Manuel : Hatier 2019

- **Capacité : Maitriser et utiliser les repères spatiaux**
- **Capacité : S'appropriier les exigences, les notions et les outils de la démarche géographique**

I - Les sociétés face aux risques (4h)

Présentation du chapitre : vidéo Hatier (vidéo téléchargée) 3' environ

Prise de notes (vidéo)

Les risques d'origine naturelle sont nombreux sur le globe. S'y ajoutent ceux générés par les activités humaines. Face à ces risques, les sociétés sont inégalement vulnérables et apportent des réponses variées.

Près d'un tiers de la population mondiale vit dans des zones à risques.

- Le **risque** est une construction sociale : il n'y a risque que si des sociétés peuvent être affectées par des accidents d'origine naturelle ou technologique.
- Il se distingue de **l'aléa** qui est le facteur physique, industriel, technologique ou sanitaire à l'origine du risque.

Le risque est un danger potentiel qui, lorsqu'il survient, peut déboucher sur une **catastrophe** (réalisation d'un risque potentiel, à caractère exceptionnel, se traduisant par d'importants dégâts matériels et des pertes humaines).

Comment les sociétés réagissent-elles face aux risques ?

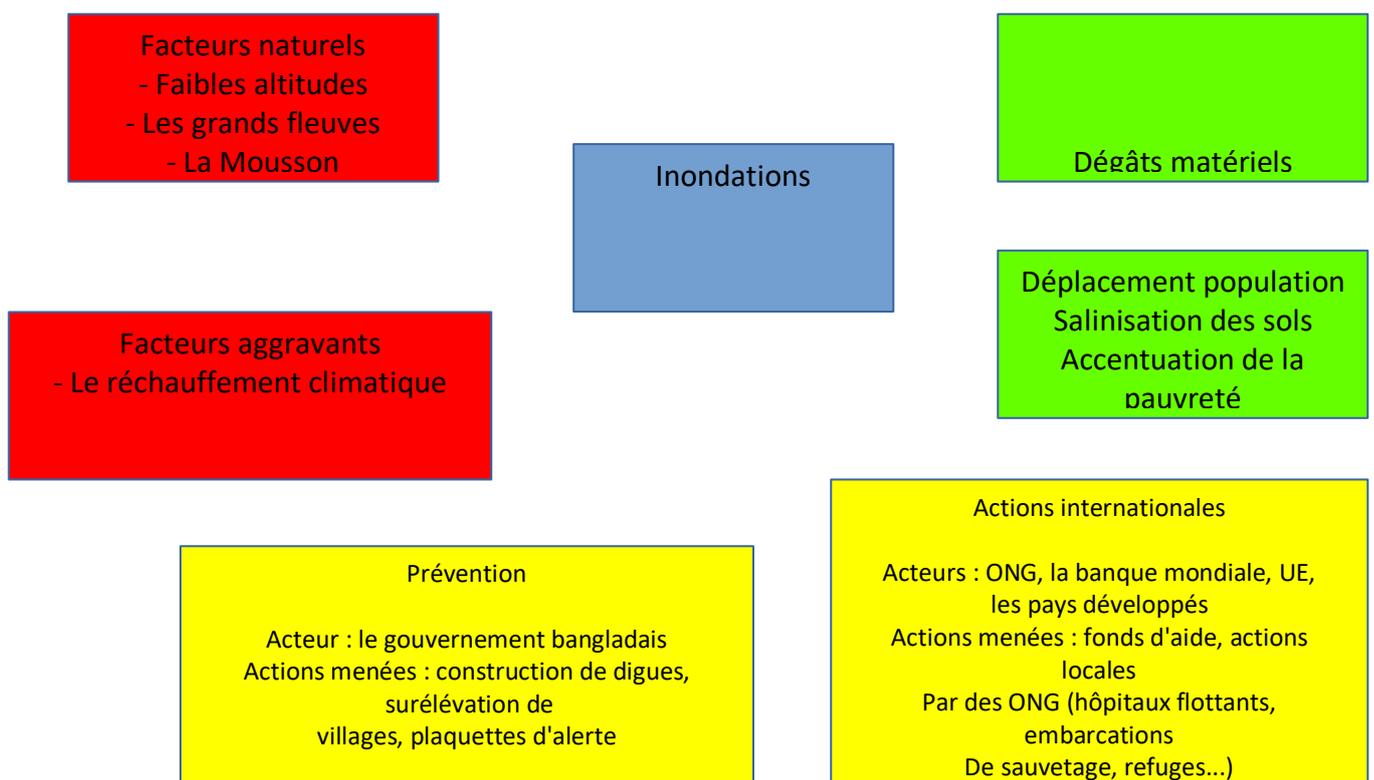
A - étude de cas : Le changement climatique et ses effets au Bangladesh

VIDEO

Voir manuel p. 16: Le Bangladesh, un espace très peuplé face au changement climatique + Vidéo Magnard

Réaliser un croquis p. 19 Fond de carte distribuée en classe

Synthèse : organigramme

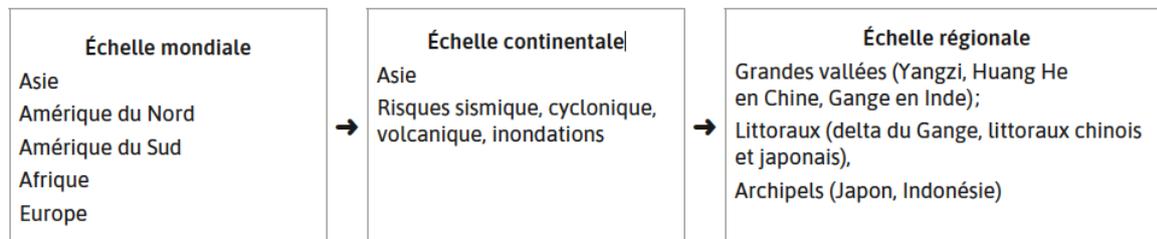
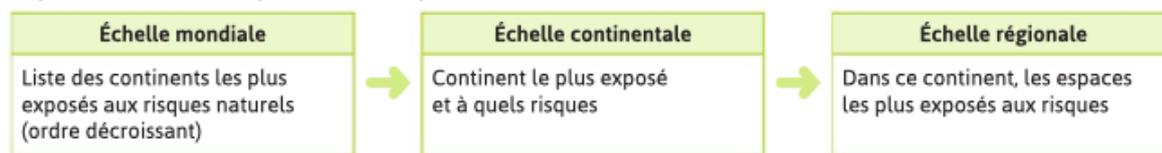


B – Des sociétés inégales face aux risques

Cartes p. 32-33

Analyser à différentes échelles

Repérez sur la carte l'exposition aux risques à différentes échelles et classez-les selon le modèle ci-dessous.



➤ Capacité : Écoute active des élèves

➤ Les hommes sont confrontés à différents types de risques :

- les **risques naturels** : séismes, éruptions volcaniques, cyclones, inondations, sécheresses... Certains de ces risques peuvent être causés ou aggravés par des activités humaines (l'érosion des sols, les avalanches ou les inondations) ;
- les **risques industriels ou technologiques** liés aux usines, au transport et au stockage de matières dangereuses, au nucléaire ; ces risques sont de plus en plus nombreux et concernent les pays développés et les pays en développement.

La **vulnérabilité** exprime les préjudices potentiels aux personnes, aux biens et aux activités. La vulnérabilité des sociétés face aux risques est inégale : les zones de forte concentration de population, les régions ou les groupes sociaux à faibles revenus, les pays manquant de structures étatiques sont plus touchés par les conséquences des catastrophes.

➤ Le renforcement des risques liés aux activités humaines

► **Des risques industriels et technologiques croissants.** Les industries, le stockage et le transport de matières dangereuses comme l'essence ou les produits chimiques peuvent provoquer de la pollution, des explosions, des incendies ou des fuites. Certaines usines chimiques peuvent exploser (Bhopal en Inde en 1984, Seveso en Italie en 1975, AZF à Toulouse en 2001, Rouen 2019). Les supertankers, qui transportent du pétrole, peuvent également causer des marées noires (Exxon Valdez, Erika). Le nucléaire est lui aussi facteur de risques (Tchernobyl en Ukraine, alors soviétique, en 1986, Fukushima en 2011 au Japon).

➤ Une vulnérabilité inégale

Le développement (pays riches) réduit la vulnérabilité

► La comparaison entre le séisme de 2010 à Haïti, un des Pays les Moins Avancés (PMA), et celui de 2011 à Fukushima au Japon (pays développé) est éclairante. Avec une magnitude de 7 contre 9, celui d'Haïti était 1 000 fois moins puissant mais a fait environ 14 fois plus de victimes (230 000 morts contre 16 000), notamment à cause de la fragilité des infrastructures et du faible degré de prévention.

► **Des inégalités à toutes les échelles.** Des inégalités importantes face aux risques s'observent aussi à l'échelle locale : dans les pays pauvres comme dans les pays développés, les populations les plus pauvres sont les plus vulnérables

➤ Une vulnérabilité accrue

► **De nouveaux risques globaux.** Le changement climatique augmente la fréquence des événements climatiques extrêmes. Les principaux pays contributeurs au changement global sont les pays développés et les pays émergents. Ce sont les pays qui émettent le plus de gaz à effet de serre (GES). Les pays pauvres polluent peu mais sont les plus vulnérables

Les espaces terrestres sont inégalement soumis aux risques. Les aléas naturels sont concentrés sur les bordures du Pacifique (séismes, volcans) et en zone tropicale (cyclones). Les sociétés développées semblent moins vulnérables mais elles n'échappent pas aux risques technologiques. Le développement participe également d'un accroissement des risques (changement climatique et acidification des océans avec les rejets de CO₂, dégradation des milieux pour en exploiter les ressources).

Documents p. 47

► Afin de se protéger des risques, les sociétés peuvent d'abord agir par la **prévision**, c'est-à-dire en anticipant la survenue des aléas : veilles cycloniques destinées à détecter la formation des cyclones, à prévoir leur trajectoire. Les volcans sont aussi surveillés.

► La **prévention pour réduire la vulnérabilité** peut consister par exemple à aménager des digues pour faire face à l'érosion littorale. La prévention peut aussi reposer sur la limitation des constructions dans des zones à risques.

À long terme, la gouvernance pour réduire le risque

► La **nécessité d'une bonne coordination pour réduire les risques.**

► Quelle **gouvernance** face au changement global ? Face au changement global et à ses principaux effets, les sociétés humaines peuvent agir. À l'échelle mondiale, les pays tentent de trouver des solutions. En décembre 2015, à la COP21, 195 États ont adopté un accord qui prévoit de maintenir le réchauffement sous le seuil des 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Les villes génèrent 80 % des émissions de CO₂. À l'échelle locale, des politiques sont également mises en place pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Évaluation : croquis : transposer un texte en croquis

Ouverture : les migrations climatiques : [VIDEO](#) : selon la Banque mondiale (vidéo téléchargée)

II - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion (4h)

➤ L'eau une ressource rare sous pression

La gestion des ressources en eau est essentielle, car l'eau est vitale. Elle est cependant inégalement disponible et accessible pour les populations de la planète. De plus, elle est vulnérable et parfois source de conflits. Cette situation pose problème puisque les besoins grandissent avec la croissance démographique et l'augmentation des activités humaines.

Comment gérer une ressource rare sous pression ?

- **Capacité : Maitriser et utiliser les repères spatiaux**
- **Capacité : S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche géographique**

Étude de cas : La Chine : la crise de l'eau

P. 44-45

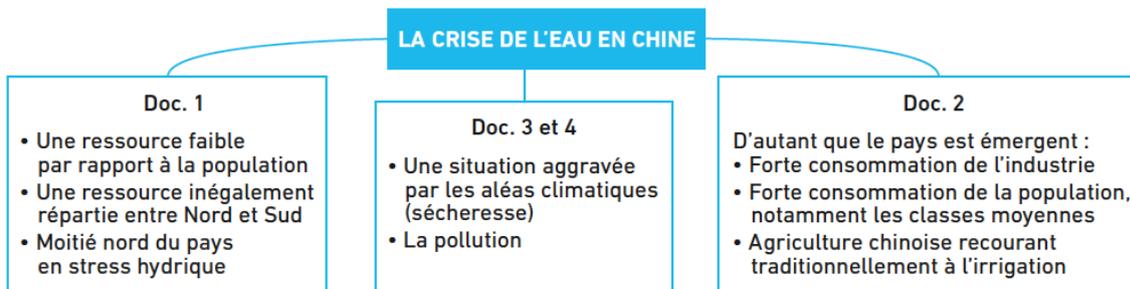
Parcours 1 : correction de l'exercice

1. La Chine est à la fois riche et pauvre en eau : elle est riche en eau dans certaines régions, celles du sud-est (tropical à saisons alternées), mais pauvre en eau à l'ouest (climat tempéré continental ou d'abri derrière la barrière himalayenne) et, dans une moindre mesure, au nord (tempéré continental). D'autre part, ces disponibilités doivent être évaluées en fonction du contexte particulier de la Chine, dotée d'une population particulièrement nombreuse : ses ressources en eau sont alors faibles par rapport à la population, ce dont rendent compte les chiffres donnés en légende : 18 % de la population, mais 5,8 % des ressources en eau. Ceci explique que la moitié nord du pays soit en situation de stress hydrique, surtout lorsqu'il est touché par une sécheresse prononcée comme celle de 2018 (doc. 3).

2. La consommation a augmenté assez fortement, de 7 % entre 2000 et 2017. Cette augmentation doit être mise dans un contexte de relative stagnation démographique : la consommation par tête a donc beaucoup augmenté, ce dont rend compte la part grandissante de la consommation domestique. L'agriculture, de manière classique, est la plus grande consommatrice d'eau, ce qui renvoie aussi à l'importance de l'agriculture irriguée, notamment de la riziculture dans ce pays. L'industrie consomme un peu plus d'un cinquième du total, du fait de l'importance de ce secteur dans l'économie. La consommation domestique croissante témoigne de l'émergence du pays et de l'affirmation des classes moyennes urbaines.

3. La part grandissante de la consommation domestique est le reflet de la modernisation du pays et de l'accès d'une part croissante de la population à des standards de vie occidentaux, de pays développés.

4. La pollution est un facteur d'aggravation de la crise de l'eau car elle réduit la quantité d'eau effectivement propre à la consommation, notamment dans les villes où la demande est forte.



Bilan du parcours 1 ou 2

La Chine connaît une crise de l'eau particulièrement prononcée.

La cause première en revient à des ressources limitées relativement à la population : le pays rassemble 18 % de la population mondiale pour seulement 5,8 % des ressources de la planète. De plus, cette ressource est très inégalement répartie à l'échelle du pays : si le Sud tropical humide est bien arrosé, tel n'est pas le cas de l'Ouest aride et du Nord tempéré continental. De ce fait, la moitié nord du pays est en stress hydrique. Cette situation est aggravée par des facteurs naturels et humains : aléas climatiques comme la sécheresse, pollution qui limite les ressources en eau effectivement propres à la consommation, consommation traditionnellement importante de l'agriculture irriguée (riziculture), accroissement de la consommation dans le contexte de l'émergence (industrie, augmentation de la consommation du fait du développement et de la diffusion de standards de vie occidentaux chez les classes moyennes urbaines, de plus en plus nombreuses).

A - Économiser l'eau pour réduire la pression

Documents p. 40

- La « **gestion par l'offre** », en augmentant les ressources disponibles par de nouveaux aménagements, accentue la pression sur l'environnement.
- La « **gestion de la demande** » est privilégiée pour une gestion durable de l'eau.

Dans l'agriculture, principale consommatrice d'eau dans le monde, de nouvelles méthodes d'irrigation : le goutte-à-goutte.

Dans les villes : **l'éducation des consommateurs et la hausse des prix de l'eau**. Dans les villes des pays développés, la consommation par habitant est en baisse presque partout

B - Coopérer pour résoudre les tensions

Vidéo (suite)

- Au niveau local, **la gestion de l'eau** passe par la mise en place **d'associations d'usagers de l'eau** et une gestion intégrée dans le cadre d'agence de l'eau en France. Au niveau international, des **organismes transfrontaliers**, comme la commission du Mékong, réussissent à faire dialoguer les États riverains, même autour de fleuves aux ressources très disputées.
- **La solidarité locale, mais aussi internationale, est indispensable** pour résoudre les problèmes de l'eau. Leur solution demande en effet **un effort de financement massif** pour adapter les techniques et les modes de gestion à des situations diverses. Les aides financières et technologiques de la part des pays riches, et la coopération locale, s'imposent pour réaliser les projets qui permettront l'accès de tous à l'eau

C - Préserver la qualité d'une ressource irremplaçable

- La lutte contre les pollutions agricoles > des changements des modes de production et des pratiques agricoles.
- Depuis les années 1970, dans les pays développés, des mesures ont été prises pour traiter les rejets industriels. Grâce aux systèmes d'assainissement, la qualité de l'eau rejetée s'est ainsi notablement améliorée. En revanche, dans les pays en développement, le manque d'accès à un réseau d'assainissement demeure un problème environnemental et sanitaire majeur.

Conclusion De nombreux défis doivent être surmontés pour gérer durablement les ressources en eau.

Tous ces enjeux nécessitent des coopérations au niveau international, au niveau régional et au niveau local.

III - France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection (4h)

Carte milieux métropolitains et ultramarins

Le territoire français présente une grande diversité de **milieux** (littoraux, montagnards, urbains, agricoles, forestiers...), concentrés dans une superficie pourtant modeste à l'échelle mondiale : 551 000 km² pour son territoire métropolitain auquel il faut ajouter 120 000 km² de territoires français ultramarins.

Or, depuis longtemps, les hommes sont en interaction avec leurs milieux qui sont alors largement transformés, valorisés, malgré les contraintes naturelles parfois rencontrées, dans un contexte de compétitivité des territoires à l'heure de la mondialisation.

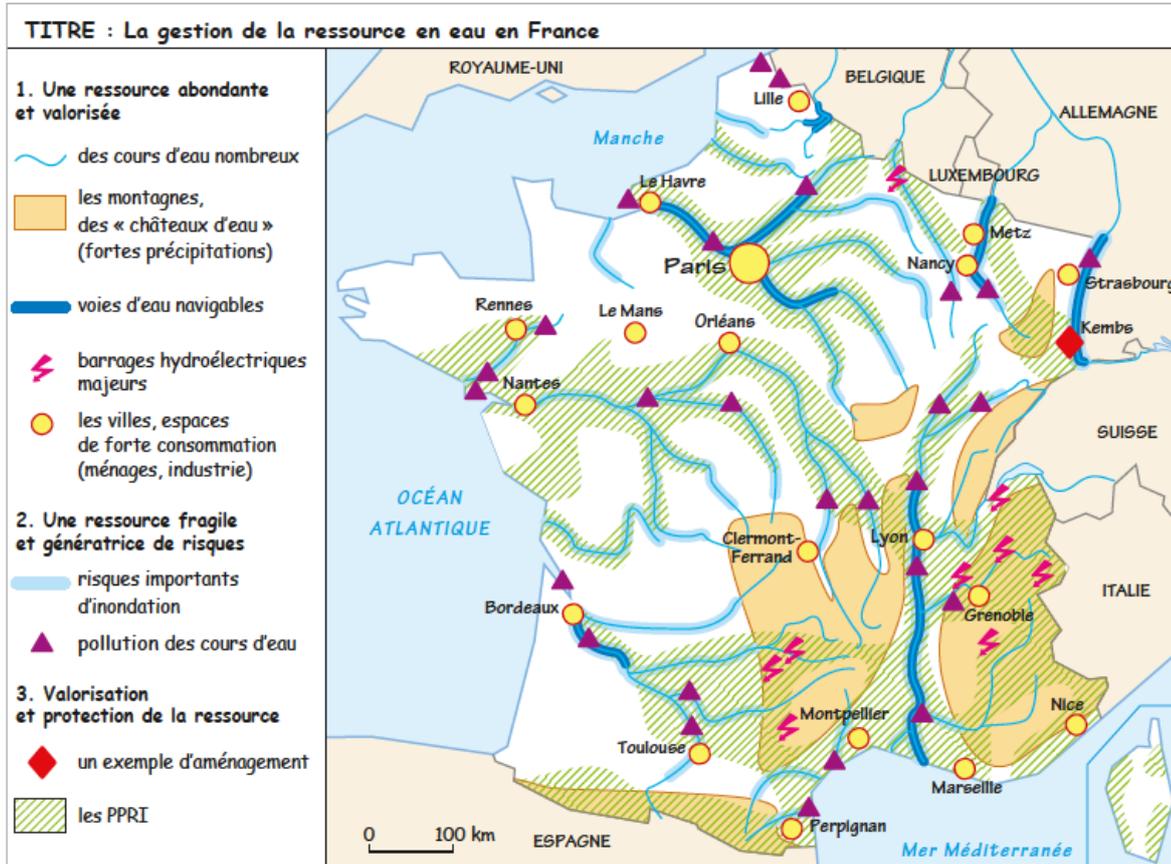
Le territoire est aussi sujet à de nombreux risques naturels, aggravés par les aménagements humains. Ainsi, **ménager les milieux est devenu un enjeu majeur aujourd'hui.**

Quelles relations les hommes entretiennent-ils avec leur environnement ?

Etude de cas : la gestion de l'eau en France

p. 64-65

Compléter le croquis



Parcours 2

Valorisation de la ressource	Fragilité de la ressource	Risques liés à la ressource
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation domestique, industrielle et agricole • Tourisme • Production d'hydroélectricité 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantitative en cas de sécheresse • Pollution • Diminution de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Inondations • Sécheresse • Qualité insuffisante du fait de la pollution • Risque environnemental: baisse de la biodiversité • Risque sanitaire du fait de la pollution

Bilan

L'eau est une ressource valorisée en France en raison de la diversité et de l'intensité de sa consommation, domestique, agricole et industrielle et à des fins énergétiques. Mais elle est aussi fragile : la quantité disponible, variable d'une région à l'autre, est aussi variable dans le temps ; la qualité comme la quantité disponible peuvent diminuer en raison de la pollution. Les risques liés à l'eau sont climatiques (sécheresse, inondations), mais aussi environnementaux et sanitaires.

➤ **Capacité travaillée : rédiger une introduction (question problématisée)**

A – Les potentialités du territoire français

P. 68-69

- Un territoire ouvert sur le continent et le monde (carte)

La France est placée, au carrefour de nombreuses routes maritimes et terrestres. C'est le plus grand pays d'Europe et dispose de nombreux départements et territoires d'outre-mer qui lui assurent une présence sur tous les continents mais aussi sur les plus grands océans.

- Le territoire métropolitain en lui-même possède une **triple ouverture maritime (routes maritimes internationales)** vers la Manche et la mer du Nord (Northern Range), vers l'Atlantique à l'ouest et vers la Méditerranée au sud-est.

Relevez les principaux milieux en France métropolitaine et d'outre-mer

- Des potentialités importantes pour les activités primaires, tertiaires et pour le tourisme

- **Le climat français est essentiellement tempéré** particulièrement **favorable aux activités agricoles** : La France est le **grenier de l'Europe** (céréales mais aussi **cultures maraîchères** et d'une **viticulture réputée**). Les milieux naturels ont été remplacés par un **paysage humanisé** : champs et forêts plantées et exploitées par l'homme couvrent plus de 88 % de la superficie du pays. Les forêts françaises constituent ainsi le **troisième massif forestier européen**.

- La France possède **peu de ressources minières et de produits énergétiques**, en dehors du **nickel de Nouvelle-Calédonie** : vidéo : https://youtu.be/CTq_I2lf_R4

- La France n'a **pas de pétrole** : elle a misé sur l'**énergie nucléaire** (84 % de l'énergie primaire), sur l'**énergie hydraulique**, et depuis peu sur les énergies renouvelables comme l'**énergie éolienne**.

- La France possède un **très riche patrimoine naturel et historique** : **première destination touristique**.

B. Fragilités et contraintes du territoire français

Documents P 72-73

- Des contraintes variées, des territoires soumis aux risques majeurs

- Des reliefs qui pouvaient être par le passé des obstacles difficilement surmontables ont été aménagés : **tunnels, ponts, contournements ont facilité l'accessibilité de certaines régions autrefois enclavées**.

Les pentes, la neige, restent des contraintes mais sont aussi des atouts touristiques dans le cadre du développement des sports d'hiver.

- En revanche, beaucoup de communes françaises vivent sous la **menace de risques majeurs**.

Le **risque d'inondation** est le plus fréquent. Les **risques sismiques et volcaniques** sont également présents en France métropolitaine (Massif central), mais surtout dans certains territoires d'outre-mer (îles volcaniques) [carte des aléas sismiques en France](#). Dans ces régions tropicales, les **risques climatiques** sont aussi très importants (cyclones).

- Des enjeux importants pour les milieux fragilisés et convoités

La **pression démographique** et la **pression des activités** (pression anthropique) s'exercent sur de nombreux milieux de plus en plus artificialisés et convoités.

Étalement urbain ; disparition de zones vertes et de zones rurales dans la périphérie des villes.

Certains **espaces sont particulièrement fragiles et convoités** : les **espaces littoraux**

Les **espaces montagnards** sont également des espaces sensibles à protéger. Ils sont de plus soumis à certains risques (avalanches).

Les territoires de la France sont soumis à de nombreux risques majeurs.

Un Français sur quatre vit aujourd'hui en zone inondable, ce qui entraîne de nombreux sinistres. Les aléas hydro-climatiques (inondations, sécheresses, tempêtes, neige, grêle) sont prédominants. S'y ajoutent les risques liés aux mouvements de masse (glissement de terrain, avalanche) et aux aléas telluriques (séismes et volcanisme). Les territoires situés dans la zone intertropicale sont exposés à des aléas violents (cyclones, tsunamis). Leur vulnérabilité* est accrue par l'insularité et l'éloignement.

C – Se protéger des risques

Cartes p. 76-77

Dès la fin des années 1960, les politiques de protection de l'environnement ont commencé à se développer en France. Des lois et règlements ont été mis en place dans les domaines de l'eau, des paysages, de l'air, afin de préserver les ressources et de lutter contre la pollution. Au fil du temps, la France a intégré dans sa législation différentes directives européennes (Natura 2000, Directive eau...). Grâce à la charte de l'environnement (2005), **les préoccupations environnementales planétaires sont inscrites dans la Constitution française**. Les échelons locaux (région, département, commune), ont aussi déployé des actions en faveur de la protection de l'environnement. Les villes sont devenues des acteurs incontournables du développement durable avec, par exemple, les agendas 21 locaux.

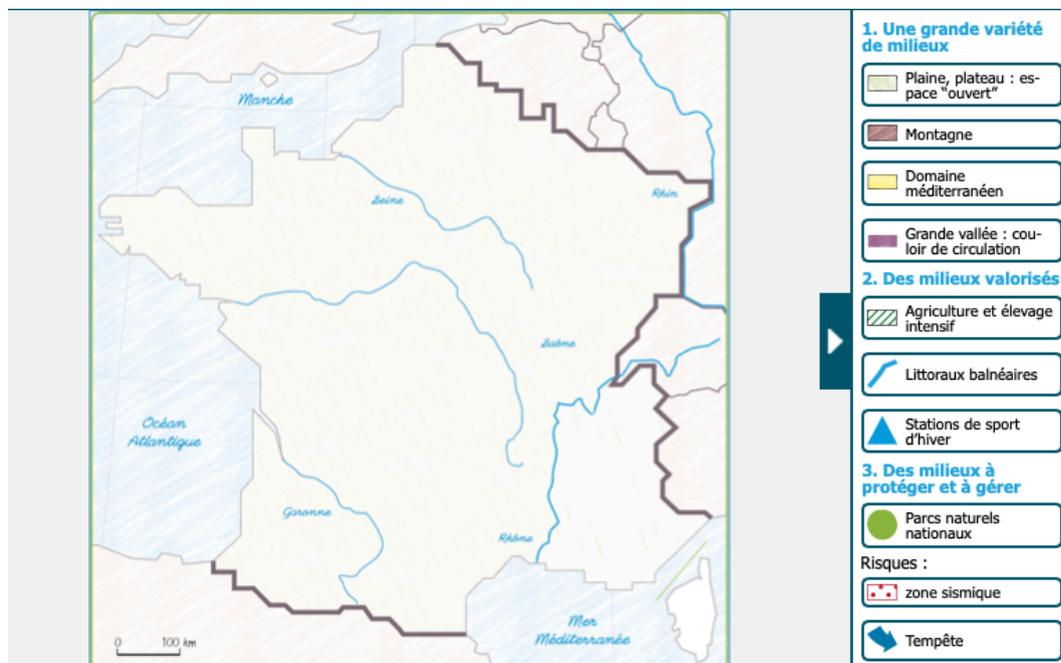
Des périmètres protégés ont été créés, les activités humaines y sont encadrées, parfois même interdites. Des actions de restauration sont aussi menées, avec la réintroduction de certaines espèces (ours, loup) ou la remise en eau des polders.

La France s'est dotée de dispositifs de prévention, de protection et de gestion de crise. La prévention s'appuie sur les plans de prévention des risques (PPR), la gestion de crise repose sur les plans communaux et départementaux.

Différents acteurs se mobilisent suite à l'accord de Paris sur le climat en 2015. Les actions citoyennes se multiplient (marche pour le climat). Les villes, qui avaient déjà mis en place des plans climat-air-énergie, adhèrent à des réseaux internationaux qui œuvrent pour la transition écologique.

➤ **Capacité travaillée : Construire un plan (question problématisée) :**
à partir du cours, mobiliser les idées essentielles pour construire un plan répondant à la question problématisée : comment les hommes, en France, doivent-ils gérer leur environnement fragile et menacé ?

Compléter la carte



L'espace français possède un potentiel de ressources très important et fortement mis en valeur par la population. Dans leur histoire, les Français ont réussi à s'approprier des espaces à fortes contraintes naturelles (littoraux, montagnes). La pression anthropique s'accroît sur tous les milieux, y compris les plus fragiles. L'État, les collectivités publiques, les entreprises et les citoyens acceptent de mettre en place des outils en vue de préserver les ressources pour les générations futures, ce qui ne va pas sans générer des conflits d'intérêts.

Construire un tableau de synthèse (ou une carte mentale)

LA FRANCE : DES MILIEUX VALORISÉS ET PROTÉGÉS

DES MILIEUX RICHES ET VALORISÉS	DES MILIEUX FRAGILES ET EXPOSÉS À DES RISQUES	DES MILIEUX À PROTÉGER DES RISQUES À GÉRER
<p>Des milieux riches et variés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de tous les milieux tempérés en métropole - Précipitations importantes favorables à l'agriculture - Outre-mer tropical et équatorial 	<p>Les risques naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques climatiques (cyclone, tempête) et telluriques (séisme, éruption volcanique) - Exposition variable (ex. Antilles et Réunion) - Risques accrus avec le changement climatique 	<p>Les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs internationaux ou européens (ex. accords de Paris 2015) - État - Populations civiles et associations
<p>Des milieux valorisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production agricole variée - Relief peu contraignant pour la circulation → commerce - Pêche, commerce, tourisme sur les littoraux et les montagnes 	<p>Les risques liés à l'activité humaine</p> <p>Risques liés aux sites industriels ou nucléaires, aux barrages</p>	<p>La prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information des populations - Cartes de vigilance - Cartographie des risques (PPRT, PPRI) - Organisation des secours (plan Orsec)
<p>Des milieux aménagés</p> <p>Ports de pêche, polders, réseaux de transports, barrages hydroélectriques, stations touristiques</p>	<p>Des milieux fragiles et dégradés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'air, des sols, de l'eau - Régions plus exposées : grandes régions urbaines, régions d'agriculture et d'élevage intensifs 	<p>Des protections des milieux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aires protégées - Législation (ex. Lois littoral)

Méthodes travaillées thème 1 :

- **Transposer un texte en croquis**
- **Question problématisée : rédiger une introduction et construire un plan**